

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
Affaire suivie par : Anthony GESNOUIN
Adresse mail : anthony.gesnouin@ccpavr.fr
Tél : 02.32.41.50.40
Vos réf :
Nos réf : AG/MFG 2020-05-6813

Mesdames et Messieurs Les Maires
de la Communauté de Communes
Pont-Audemer Val de Risle

Le 12 mai 2020

Objet : Extension consignes de tri

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

A compter du 1^{er} juin 2020, le SDOMODE va étendre ses consignes de tri à tous les emballages en plastique selon la liste que vous trouverez en annexe. L'objectif est double :

- Simplification du geste de tri à la demande des citoyens,
- Réduction des tonnages d'ordures ménagères ainsi que la valorisation des déchets recyclables.

Cette échéance approchant, je vous sollicite au titre du SDOMODE afin de participer à la distribution du « kit communication » dans votre commune, en vue de transmettre, dans les délais impartis, ces nouvelles consignes à vos administrés. Cette démarche est basée sur le volontariat.

Je vous remercie de me rendre votre réponse au plus vite pour pouvoir informer le SDOMODE.

Vous en remerciant par avance,

Je vous prie de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments distingués.

et cordialement



Le Président

Michel Leroux

Michel LEROUX
Maire de Pont-Audemer